

GRILLES DES USAGES ET DES NORMES

CLASSES D'USAGES PERMISES							
USAGES PERMIS	H : HABITATION						
	H-1 : Unifamiliale	•	•				
	H-2 : Bifamiliale						
	H-3 : Trifamiliale						
	H-4 : Multifamiliale, catégorie A						
	H-5 : Multifamiliale, catégorie B						
	H-6 : Maison mobile						
	C : COMMERCE						
	C-1 : De voisinage						
	C-2 : De quartier						
	C-3 : Service professionnel et spécialisé						
	C-4 : Local						
	C-5 : Régional						
	C-6 : Grande surface						
	C-7 : Divertissement						
	C-8 : D'amusement						
	C-9 : Récréotouristique						
	C-10 : Relié à l'automobile, catégorie A						
	C-11 : Relié à l'automobile, catégorie B						
	C-12 : De faible nuisance						
	C-13 : De forte nuisance						
	I : INDUSTRIE						
	I-1 : Haute technologie						
	I-2 : Légère						
	I-3 : Lourde						
	I-4 : Extractive						
	I-5 : Des déchets et des matières recyclables						
	P : PUBLIC						
	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel						
	P-2 : Service public						
	P-3 : Infrastructure et équipement						
	A : AGRICOLE						
	A-1 : Culture						
	A-2 : Elevage						
	A-3 : Elevage en réclusion						
	A-4 : Service et transformation						
	A-5 : Consolidation résidentielle						
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(4)			
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
	NORMES						
	NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE DU BÂTIMENT					
		Isolée	•	•			
		Jumelée					
		Contiguë					
		DIMENSIONS DU BÂTIMENT					
		Hauteur en étage(s) minimale/maximale	1/1	2/2			
Hauteur en mètres minimale/maximale		5,5/8	6/10				
Largeur minimale (m)		9	6,7				
Profondeur minimale (m)		8,35	7,92				
Superficie de bâtiment minimale (m ²)		78	56				
MARGES							
Avant minimale (m)		6	6				
Latérale minimale (m)		1 ou 2 (1)	1 ou 2 (1)				
Latérales totales minimales (m)		/	/				
Arrière minimale (m)		8	8				
LOTISSEMENT							
TERRAIN							
Largeur minimale (m)	15	15					
Profondeur minimale (m)	30	30					
Superficie minimale (m ²)	450	450					
DIVERS							
PIA							
PAE							
Notes particulières	(2) (3)	(2) (3)					
NOTES							
(1) 1 m sans ouverture 2 m avec ouverture (2) Voir Section 4 - Chapitre 12 (3) Voir Section 10- Chapitre 12, obligation zone tampon en zone industrielle I-1 (4) 411 Transport par chemin de fer (infrastructures) 4621 Terrain de stationnement pour automobiles					Amendements		
					No. Régl.	Date	
					2002-06 ¹	2006-09-13	
					2003-06 ²	2007-03-08	
					2008-09 ³	2009-06-22	
2014-13 ⁴	2014-01-07						

¹ (article 2.12.5, règlement 2002-06, annexe « H »)

² (article 2.16.4, règlement 2003-06, annexe « H »)

³ (article 2.15.16, règlement 2008-09, annexe « T »)

⁴ (article 2.8.1, règlement 2014-13, annexe « B-87 »)